LEES

Diagnostic et orientations stratégiques 2012-2016

Carte du contexte

Leez

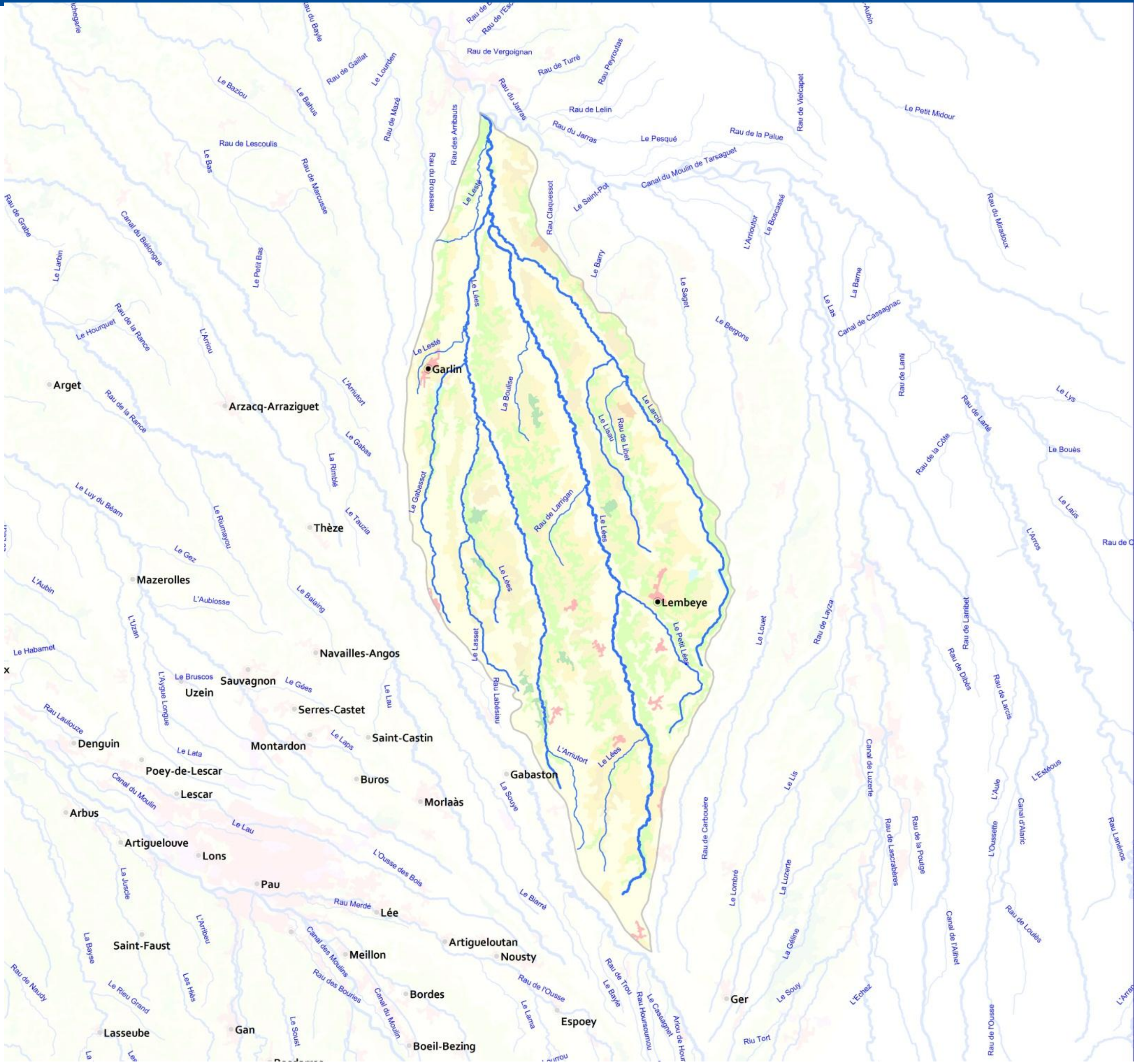

Occupation du sol

(Par tonalité de couleur)

- Surfaces urbanisées ou artificialisées
- Milieux aquatiques et zones humides
- Roches, sables, et végétation clairsemée
- Terres arables et cultivées
- Forêts
- Prairies et zones naturelles ou semi-naturelles

N

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 64

2 Km

Sources :

Union européenne - SOeS, CORINE Land Cover, 2006.
BD Carthage© IGN 2010 - Reproduction interdite
Système d'information sur l'eau du Bassin Adour-Garonne - Droits de reproduction réservés et strictement limités.
Réalisé en 2012 par FDPPMA 64© et IDOUX Thibaud

ÉTAT DES LIEUX

Fiche descriptive du contexte

INFORMATIONS GENERALES	
Limites du contexte	Amont : - Source du Larcis, commune de Luc-Armau (altitude 305 m) - Source du Leez de Lembeye, commune de Gardères (altitude 376 m) - Source du Leez de Garlin, commune de Sedzère (altitude 345 m) Aval : confluence avec l'Adour, commune de Barcelonne du Gers (altitude 80 m), département du Gers.
Cours d'eau principal	Le Leez de Lembeye
Longueur du cours d'eau principal	56,2 km
Largeur moyenne du cours d'eau principal	9 m
Pente moyenne du cours d'eau principal	0,52 %
Longueur des affluents	242 km
Surface en eau	Cours d'eau : 142 ha Plans d'eau : 149 ha
Surface du bassin versant	445 km²
Substrat Géologique	Argileux, sablo-limoneux
Masses d'eau	FRFR238 Le Lées de sa source au confluent de l'Adour FRFR421 Le Lées du confluent du Marchet au confluent du Lées FRFRR238_1 Le Lées FRFRR238_2 Le Petit Lées FRFRR238_3 La Boulise FRFRR238_4 Le Larcis FRFRR421_1 Le Lées FRFRR421_2 Le Gabassot FRFRR421_3 Le Lées
Classements réglementaires	**Axes prioritaires à grands migrateurs amphihalins du SDAGE** : Le Larcis (A), les Lées à l'aval de la D946, les Lées à l'amont de la D946 (B) **Très bon état** : BV du ruisseau de Culay, ruisseau le Larcis à l'amont du Lac de Bassillon **Réservoirs biologiques** BV du rivière le Lées (de Lembeye) à l'amont de la confluence du ruisseau de Labadie (inclus), ruisseau de Marchet ruisseau de Larrigan, BV du rivière le Lées (de Garlin) à l'amont de la confluence du ruisseau de Mondane (inclus)
Structures locales de gestion (hors pêche)	SIVU du Lées et Affluents Communauté de Communes de Garlin Communauté de Communes de Lembeye en Vic-Bilh Communauté de Communes des Luys-Gabas-Souye-Lees
MILIEU	
Typologie théorique	**Leez de Lembeye** : de la zone à truite à la zone à brème (Huet) B4 à B8 (Verneaux) **Larcis** : de la zone à truite à la Zone à barbeau (Huet) B4 à B8 (Verneaux) **Leez de Garlin** : de la zone à truite à la Zone à barbeau (Huet) B4 à B8 (Verneaux)
Hydro-écorégion	Coteaux molassiques bassin de l'Adour
Qualité de l'eau 2010	Le Lées à Baleix (05232350) Ecologie | Physico-Chimie | Biologie

	Le Lées de Garlin au niveau de Monassut Audiracq Ecologie | Physico-Chimie | Biologie Le Larcis au niveau d'Aubous Ecologie | Physico-Chimie | Biologie Le Lées de Lembeye à Conchez de Béarn Ecologie | Physico-Chimie | Biologie Le Lées de Garlin à Castetpugon Ecologie | Physico-Chimie | Biologie Le Grand Lées en amont de l'Adour Ecologie | Physico-Chimie | Biologie
Habitat	Habitats diversifiés, constitués par la granulométrie, trous, sous berges, racines et embâcles. Un colmatage important.
Bassin versant	Maïsiculture, viticulture, élevages bovins, porcins et canards, bois, prairies, petits villages
PEUPLEMENT	
Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés Rhéophiles
État fonctionnel	Perturbé
Peuplement théorique	GOU, VAI, CHE, VAN, BAF et TOX
Peuplement en place	ABL, ANG, APP, BAF, CAS, CHA, CHE, GAR, GOU, LOF, LPP, LPR, PER, ROT, TAC, TAN, TOX, TRF, VAI, VAN
HALIEUTISME	
Catégorie piscicole	2ième catégorie du domaine privé
AAPPMA	AAPPMA le Pesquit AAPPMA de Saint-Mont (Gers)
Espèces cibles	Poissons blancs, truite, anguille Carnassiers et carpe dans les plans d'eau
Déversements	TAC capturables, carnassiers sur les plans d'eau (BRO, SAN, BBG)
Tailles minimale de capture de l'espèce repère	BRO : 50cm TRF/TAC : 20 cm
Nombre de captures autorisées/jour/pêcheur	TRF/TAC : 10

État des lieux piscicole

Le contexte est très fortement perturbé à 65 %.

Les principales sources de perturbations sont :

- Les pollutions agricoles diffuses
- Les effets de la réalimentation pour l'irrigation
- L'encombrement du lit et des berges et les obstacles à la migration : 19 obstacles recensés dont 9 présents dans le Référentiel national des obstacles à l'écoulement (ROE) et 10 supplémentaires recensés par la FDAAPPMA ou l'AAPPMA
- Les rejets domestiques

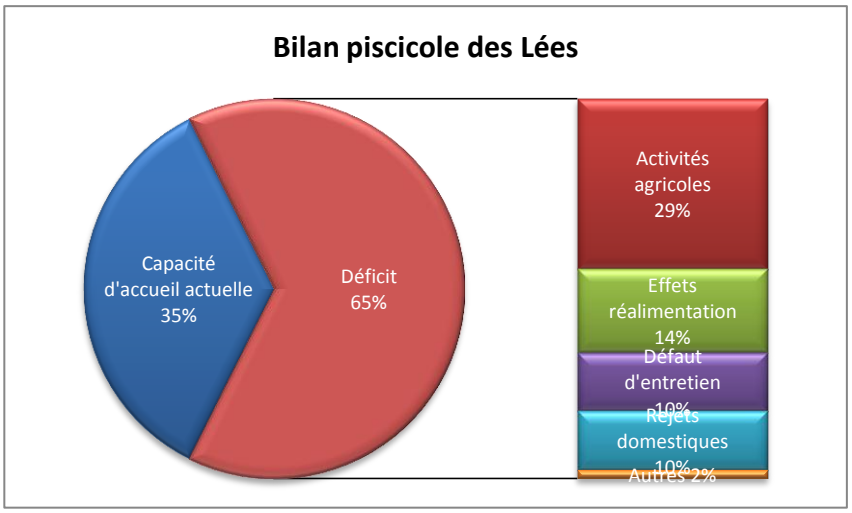

Qualitativement, on trouve les 6 espèces de cyprinidés rhéophiles théoriquement présentes et 5 espèces de cyprinidés non rhéophiles (ABL, CAS, GAR, ROT, TAN):

ICR = 16,7 %

Le contexte est dit dégradé du point de vue qualitatif, perturbé par des espèces vraisemblablement issues de plans d'eau environnant.

CARTE DES PERTURBATIONS

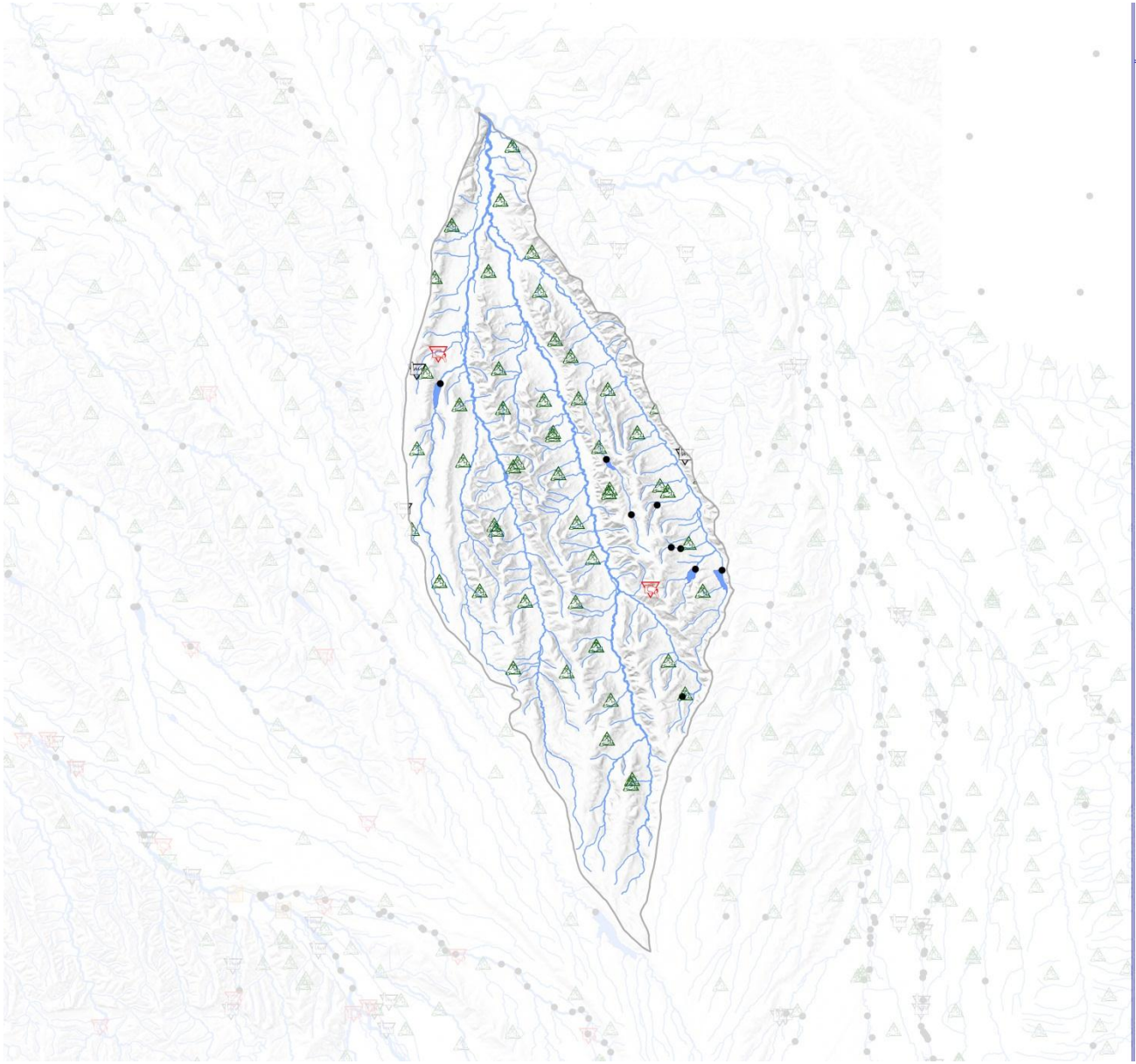

Leez

Les pressions potentielles

- Aquaculture
- Obstacle à l'écoulement
- Ouvrage hydroélectrique
- Prélèvement d'eau
- Rejet industriel
- Station d'épuration

Les débits réservés

(QR/QMA)

- 1/10
- 1/20
- 1/40
- Tronçon non court-circuité

N

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 64

2 Km

Sources :

Union européenne - SOeS, CORINE Land Cover, 2006.
BD Carthage© IGN 2010 - Reproduction interdite
Système d'information sur l'eau du Bassin Adour-Garonne - Droits de reproduction réservés et strictement limités.
Réalisé en 2012 par FDPPMA 64© et IDOUX Thibaud

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Module d'actions cohérentes

L'importance des perturbations ne permet pas d'envisager un module d'action cohérente susceptible d'améliorer significativement la situation piscicole des Lées.

Ce contexte fait partie de l'Unité 11 du Programme de mesures (PDM) du SDAGE 2010-2015.

Recommandation d'actions complémentaires

- Préserver les dernières populations d'écrevisses à pieds blancs et de truite commune (améliorer la connaissance des populations sur les réservoirs biologiques)
- Améliorer la continuité écologique pour l'anguille (voire pour l'alose à l'aval du contexte)

Gestion piscicole préconisée

Une gestion d'usage est préconisée sur ce contexte.